

Nouvelles internationales

Atterrissage en Argentine 26 novembre 1974

L'événement a eu lieu à Tolosa, quartier suburbain situé à environ 4 km de La Plata, dans la province de Buenos Aires.

Les témoins sont, d'une part, Mme Rosario Segura Vve Perique (57 ans), sa fille Lidia Graciela Perique (25 ans) et son mari Ruben Horacio Nicolini (28 ans), et d'autre part, la famille Deluchi.

Il était environ 23 h 30, les premiers regardaient la TV, les autres étaient couchés. Tout à coup la famille Nicolini entendit, à l'extérieur, un bruit assourdissant comparable à celui provoqué « par le survol de plusieurs avions à réaction » (110 décibels). Le bruit diminua au bout de quelques minutes et devint presque inaudible. Plusieurs personnes du voisinage l'entendirent également; cependant les témoins pris par le spectacle télévisé n'y accordèrent guère d'attention, croyant à une manœuvre militaire.

Quelques instants plus tard, la propriété fut illuminée d'une lumière cendrée argentée qui envahit la demeure des témoins. Mme Lidia la compara à la lumière émise par les phares d'une voiture, sa mère ajoutant qu'une sorte de fine brume avait envahi l'atmosphère (fait qui ne fut pas observé par les autres). Tous se levèrent et se dirigèrent vers la cour croyant voir un orage. Ils constatèrent alors une formidable clarté « comme si on était en plein jour ».

M. Nicolini fut le premier à sortir et il vit un objet au-dessus du terrain voisin. L'objet prenait de l'altitude à une vitesse considérable, passant derrière la cime d'un saule à 6 mètres de là, pour disparaître dans un ciel diaphane et dégagé.

M. Lidia compara l'objet à « une sorte de sphère ou de coupole jaune pâle avec une base saillante de couleur rouge ». Dimensions de l'objet : 1,80 m de diamètre sur 2 m de haut. Il s'éloignait rapidement vers le NNE selon une trajectoire constante pour se transformer en une lumière informe qui finit par disparaître.

Mme Rosario eut une vision différente des choses : « Lorsque j'arrivai dehors, sur les talons de ma fille, l'objet se trouvait très haut (45° au-dessus de l'horizon) à environ 150 m de distance; il fila ensuite comme une flèche et disparut en quelques secondes. Il avait une forme ovoïde, comme une

ce qu'ils sont, plutôt que de perdre une grande quantité d'énergie à argumenter qu'il ne peut s'agir de vaisseaux venus de l'espace ».

J'espère pour ma part que cette prise de conscience, au niveau où elle doit se placer — qui n'est pas celui du public — ne sera plus trop tardive, sous peine de nous trouver un jour complètement dépassés par les événements.

Je reviendrai sur ce point important dans ma conclusion.

(à suivre)

Franck Boitte.

Flying Saucer Review

The international journal devoted to the study of Unidentified Flying Objects. This bimonthly review, existing now for some twenty years or so, is to be recommended to our readers who desire to acquire a wider horizon to Ufology. Their long experience with this phenomena has proven to be a success with the many researchers located around the world and has become a cross-road for the sundry exchange of ideas in this field of work.

FSR is directed by Charles Bowen, editor of « The Humanoids » (a Neville Spearman Ltd publication, 1969) and showed to be a remarkable and exhaustive study on all humanoid activities. For those of you interested to learn more of this noteworthy review, all enquiries should be addressed to : The Editor, FSR Publications Ltd., West Mallings, Maidstone, Kent, England.

Tout d'abord les témoins confirmèrent l'existence d'une source de lumière rouge, donc un objet a été réellement vu, cette couleur possédant un haut niveau de sensation visuelle. Ensuite les témoins ont vu comment l'objet prenait son envol, donnée remarquable, car à l'aspect s'ajoute la notion de déplacement aérien. Quelle que soit sa rapidité, ce mouvement nous indique un prolongement temporel déterminé durant lequel les trois observateurs firent quelques pas pour s'approcher de

Une série d'analyses montra une abondance re-

Ce raisonnement
manière satisfais
bien que les ana
résultats identiqu
Il est possible q
par une « forme »
qu'elles résistèr
ries . Si tel est
cet élément « im
Nous pourrions
un parallèle av
Coldwater, Kans
était environ 20

ables au phénomène
entaux de sa réalité.
éristiques de l'objet,
les témoignages de
Lidia est motif à

certainement une des
n fait, l'acuité visuel-
ment constitué, dans
nettement supérieure.
heimer, le sujet tend
s la conscience les
out significatif; c'est
omène *phi* » (théorie
effectue donc une
a sphère ou coupole
e de couleur rouge »
œuf ou globe orangé

ence de discrimina-
et le jaune observés
associés par sa mère
rées dans une radia-
rence orangée.

ucture de l'appareil
t qu'en sortant de la
u les percevoir, l'œil
les détails avec son

e soulève un autre
l'objet avait la taille
stime une dimension
l'explique par le fait
phénomène donnent
à celui des témoins

ous avons une base
nène ayant été perçu
lier de constructions

sol sont parfaitement
reste du terrain du
n et d'un aspect de
et dans les triangles
galement visibles. En
terre présente un
humide et riche en
la croissance des
t des signes de cal-

une abondance re-

marquable de calcium non constatée dans le res-
tant du terrain.

Les premières expériences démontrèrent un taux
élevé d'oxyde de calcium. Pour obtenir de l'oxyde
de calcium il est nécessaire de soumettre le car-
bonate de calcium à une température de 825° C,
point critique où s'effectue la dissociation du
minéral en gaz carbonique et en oxyde de calcium.
L'eau (pluie, arrosage) transforma cet oxyde en
hydroxyde de calcium qui a tendance à ce combi-
ner avec le dioxyde de carbone extrait de l'air,
reconstituant ainsi le carbonate d'origine.

Etant donné que l'oxyde de calcium est chimique-
ment instable et qu'il tend à s'emparer de l'humidi-
té du milieu ambiant, il est donc extrêmement
caustique et augmente de volume pour provoquer
des crevasses superficielles semblables à celles
observées dans le terrain en question, occasion-
nant aussi des brûlures épidermiques dont souf-
frirent certaines personnes en touchant les traces.
Il est probable que la marque circulaire laissée
par l'OVNI ait été une conséquence de son systè-
me de combustion et non l'effet d'une « forme » à
haute température posée sur le sol. Le fait que le
fil de fer servant à sécher le linge, situé exacte-
ment à 1,50 m au dessus du cercle ne présente
aucune trace de corrosion ou d'endommagement
montre que l'OVNI n'a pas atterri. En outre, la
dissymétrie entre le diamètre de la trace et celui
de l'objet est certainement une conséquence de la
combustion.

L'apparition du calcium est peut-être due au déga-
gement de la source d'énergie utilisée par l'objet
ou alors, à la présence dans le sol de roches
calcaires ou de coquillages, ce qui laisse suppo-
ser, dans ce cas, que la température dégagée au-
rait dû être de l'ordre de 900-950° C pour les
transformer en oxyde de calcium.

Ce raisonnement ne s'applique cependant pas de
manière satisfaisante aux marques triangulaires,
bien que les analyses chimiques aboutissent à des
résultats identiques.

Il est possible que ces traces aient été produites
par une « forme » chaude étant donné, fait curieux,
qu'elles résistèrent plus longtemps aux intempé-
ries. Si tel est le cas, quel a bien pu être
cet élément « imprimeur » ?

Nous pourrions établir, à titre indicatif sans plus,
un parallèle avec un autre cas qui eut lieu à
Coldwater, Kansas, U.S.A. en septembre 1954. Il
était environ 20 h 00 ce jour-là, quand le jeune

John Swain rentrait chez lui au volant de son
tracteur. Tout à coup, il aperçut une entité huma-
noïde de petite taille qui se dirigeait vers un engin
discoïdal suspendu dans les airs à environ 1,50 m
du sol. L'engin s'illumina pour filer à une vitesse
considérable.

Le lendemain, en compagnie de ses parents, il
examina les lieux où il trouva des traces identi-
ques à celles décrites plus haut, laissées dans la
terre molle par les chaussures du petit homme.
Dans l'épisode de Tolosa, les traces triangulaires
réparties entre 25 et 30 cm coïncident approxima-
tivement à des pas humains. Cependant les mar-
ques correspondaient plutôt à un petit pied de
conformation étrange.

Ce compte-rendu a été établi par M. Roberto E.
Banchs, de Buenos Aires, qui a déjà publié diver-
ses études sur le problème OVNI, notamment :
« Fenomenos aereos inusuales » (1973) et « Las
evidencias del fenomeno OVNI ». Il a été co-auteur
du « UFO manuel » publié par l'Observatoire de
Newchappel (Angleterre) et quelques-uns de ses
articles parurent dans « Data net », « Phénomènes
spatiaux », etc.

OVNI et morts mystérieuses d'animaux

La revue trimestrielle espagnole STENDEK publia
en deux parties (la première en décembre 1975,
la seconde en mars 1976) un rapport établi par
M. Sebastian Robiou-Lamarche, ingénieur et col-
laborateur de la revue.

Ce rapport fait état d'événements étranges sur-
venus à Puerto-Rico en 1975.

Première partie

Introduction

On a souvent tenté d'établir un lien entre l'appa-
rition d'OVNI et la mort ou la disparition mysté-
rieuse d'animaux dans certaines zones détermi-
nées. Citons le cas très connu de « Snippy », che-
val trouvé mutilé et mort à Alamosa dans l'Etat
du Colorado aux U.S.A. en novembre 1965. Les
enquêteurs ont lié cette mort mystérieuse à l'ap-
parition d'OVNI dans cette zone.

En 1973, les U.S.A. et l'Amérique Latine enregis-
trèrent certainement la plus grande vague d'OVNI
de ces dernières années. En 1974, les observations

abondèrent sur le continent européen. Janvier 1974 marqua le début des cas rapportés d'animaux morts mystérieusement dans différents états des U.S.A., notamment au Kansas, au Nebraska, en Iowa, dans le Dakota du Sud, au Colorado, en Oklahoma et au Minnesota (Voir le bulletin APRO, Vol. 23 n° 4, janvier-février 1975, publication de la Aerial Phenomena Research Organisation de Tucson, Arizona, et l'article de Jerome Clark paru dans « Fate », août 1974, « Strange Case of the Cattle Killings »).

Plus récemment un article du New York Times relatait « de nombreuses mutilations d'animaux au nord du Texas et en Oklahoma ».

Dans de nombreux cas les animaux avaient perdu un organe : oreille, langue, nez, queue ou l'appareil de reproduction, suite à une mutilation qui aurait été faite par un professionnel; telles furent les conclusions des Professeurs en Médecine de l'Université de Minnesota, qui pratiquèrent de nombreuses autopsies. En outre, les animaux morts étaient complètement exsangues comme si leurs corps avaient été asséchés au moyen d'une seringue.

De février à juillet 1975, à Puerto-Rico, de nombreuses morts d'animaux se produisirent dans des circonstances presque identiques « coïncidant dans la même zone géographique » avec des douzaines de cas d'OVNI et d'autres phénomènes analogues.

Morts mystérieuses d'animaux

L'examen des cas montre que les premières morts surviennent avant le 25.2.1975, date qui marque le début d'innombrables morts dans la région du village de Moca. Fin mars, on rapporte le premier cas à Aguadilla et différents cas dans d'autres localités. A partir de mars, toute la population parlait du « Vampire de Moca », et l'événement faisait la une des journaux; le quotidien « Volero » demandait au gouvernement, dans son éditorial, d'enquêter sur l'énigme du 15 mars.

On pensa tout d'abord que des couleuvres étaient la cause de ces morts. Cependant l'enquête menée par M. Juan Rivero, erpétologue de l'Université de Puerto-Rico, conclut le 22 mars que la mort des volatiles, des chèvres et des vaches n'avait absolument pas été causée par les couleuvres.

Le samedi 22 mars, M. Miguel A. Deynes Soto, président de la Commission sénatoriale pour l'Agriculture, accompagné du procureur général, M. Victor Calderon, et du colonel Samuel Lopez,

chef de la police de la zone ouest, se rendit dans la zone de Moca. Les autorités croyaient que le « Vampire de Moca » était un déséquilibré et elles promirent publiquement de l'arrêter rapidement et de le traîner en justice. Jusqu'à présent, personne n'a été inculpé.

Enfin, le 23 mars, M. Mariano Santiago, vétérinaire du Département fédéral de l'Agriculture, déclare ne pas pouvoir déterminer la cause des « blessures bizarres » observées chez les animaux.

La population croit de plus en plus aux chauves-souris vampires, hypothèse écartée publiquement le 7 avril par M. Juan Rivero et par le superintendant de la police.

Au cours du mois d'avril, plusieurs cas surviennent dans la région de San Juan et des OVNI apparaissent dans différents endroits.

En juillet, la mort réapparut dans la région de Moca. Il n'y a, jusqu'à ce jour, aucune explication officielle à propos de ces morts mystérieuses.

Remarques :

1. La mort des animaux survient de préférence au petit jour.
2. Dans la majorité des cas, le propriétaire, bien que dormant à proximité de ses animaux, n'a perçu aucun bruit ou cris d'alarme lancés par les bêtes.
3. Dans quelques cas le propriétaire est réveillé par « un cri très perçant » ou « un battement d'ailes » semblant appartenir à un oiseau gigantesque. Dans de très rares cas, le propriétaire déclare avoir vu « un étrange animal » prenant la fuite, son attaque terminée.
4. Les morts semblent être la conséquence des blessures infligées. Dans certains cas, elles ne semblent cependant pas suffisamment graves pour avoir provoqué la mort.
5. Dans de nombreux cas, les blessures semblent du même ordre. Elles seraient produites par une sorte de poinçon ou d'instrument pointu détruisant les organes ou les os. Ces blessures varient apparemment en fonction de la taille de l'animal.

Ainsi chez les volatiles elles ont un diamètre d'environ un quart de pouce, pour atteindre un pouce chez les chèvres.

La profondeur varie selon les cas.

Mais il est surtout intéressant de noter l'absence de sang autour de la blessure. En outre, cette blessure reste ouverte, comme si l'instru-

ment produisant
temps la chair
sur son passa
La localisation
trouvant toute
gion du cœur

6. En plus des b
le cou brisé. L
organe. Ainsi
étudié et not
Sierra, biophy
Rico, la coup
« est similaire
chirurgie expé
recherche sur

7. Dans certains
dans un encl
les et anima
pée, les autr
blessure ou d

8. Voici un table
différents ani

Volaille (po
Canards
Chèvres
Lapins
Oies
Vaches
Moutons
Porcs
Chiens
Chats

Comme on
le plus élevé
Si l'on inclut
dans la rubr
82,58 %.

9. Les faits or
qu'en zone
10. Dans cinq
taires décl
très poilu e
du « un cri
par un oise
bissement »
sant » ou «
Un de ces
détaillée.
M. Cecilio
voir « une s

ment produisant la blessure extrayait en même temps la chair ou l'organe qu'il rencontrerait sur son passage.

La localisation des blessures est variable, se trouvant toutefois, habituellement, dans la région du cœur ou de la poitrine de l'animal.

6. En plus des blessures, certains animaux ont le cou brisé. L'animal est parfois amputé d'un organe. Ainsi dans un des cas qui fut le plus étudié et notamment par le Dr Angel de la Sierra, biophysicien de l'Université de Puerto-Rico, la coupure faite à l'oreille du porcelet « est similaire à celle qui est pratiquée en chirurgie expérimentale dans le cadre de la recherche sur la surdité ».
7. Dans certains cas, la mort a été sélective : dans un enclos où se trouvaient divers volatiles et animaux, seule une espèce a été frappée, les autres ne montrant aucun signe de blessure ou d'attaque.
8. Voici un tableau de statistiques concernant les différents animaux morts :

Volaille (poulets, coqs)	182	57,80 %
Canards	40	12,70 %
Chèvres	33	10,50 %
Lapins	20	6,38 %
Oies	18	5,70 %
Vaches	8	2,55 %
Moutons	5	2,55 %
Porcs	3	0,96 %
Chiens	3	0,96 %
Chats	1	0,32 %

Comme on peut le constater le pourcentage le plus élevé est enregistré chez les volailles. Si l'on inclut les canards, les lapins et les oies dans la rubrique « volaille », le total serait de 82,58 %.

9. Les faits ont lieu aussi bien en zone rurale qu'en zone suburbaine.
10. Dans cinq cas bien précis, les propriétaires déclarent avoir vu « un étrange animal très poilu en train de détalé » ou avoir entendu « un cri perçant », qu'on aurait dit émis par un oiseau gigantesque ou « un fort vrombissement » ou encore « un bruit assourdissant » ou « un fort battement d'ailes ».

Un de ces cas fut soumis à une enquête très détaillée. En l'espace de quelques nuits, M. Cecilio Hernandez perdit 35 poules. Il put voir « une sorte de chien laineux... sans pattes

ni tête... détalant en direction des montagnes, sans faire de bruit ». Il ajoute « je n'ai jamais rien vu de semblable... On aurait dit une masse de laine en train de courir ».

11. D'autres cas font mention de l'apparition d'animaux étranges :

- a) Maria Acevedo, de Moca, raconte avoir entendu début mars, aux environs de minuit trente, « un drôle d'animal se baladant sur le toit de zinc » de sa demeure. Le soi-disant animal marchait sur le toit, tout en le picorant. Puis il prit son envol dans « un terrible battement d'ailes ».
- b) Pellin Marrero de Rexville, Baymon, signala à la presse avoir vu « un condor ou un vautour gigantesque de couleur blanchâtre » (le 25 mars).
- c) Le 26 mars, M. Juan Muniz Feliciano, de Moca, déclare avoir été attaqué à 10 h 00 du soir « par un terrible animal grisâtre, au plumage abondant, au cou large et gros, et plus grand qu'une oie ». Il estime son poids à quelque 50 livres. L'animal prit la fuite quand l'ouvrier lui lança des pierres et appela les voisins.

12. La police étudia la plupart des incidents, sans cependant avoir publié aucun résultat jusqu'ici, ni essayé de trouver une cause à ces morts.

Cas énigmatiques

a) — Les faits eurent lieu dans la région de Moca. Dans la matinée du 18 mars 1975, M. Vega trouva deux chèvres mortes, montrant chacune une blessure faite par un objet pointu à la base du cou et sur le devant.

Le 19, M. Vega trouva cette fois 10 chèvres mortes, 7 blessées et 10 disparues.

Des traces de radioactivité auraient été découvertes par M. Urbina de la Défense Civile; cependant une enquête menée le 22 démontra que le taux de radioactivité était parfaitement normal dans ce terrain. La propriété de M. Vega est pratiquement ouverte, séparée de la petite route qui mène au Barrio Pueblo de Moca par un grillage de fil de fer. Il est peu probable qu'une personne, même avec l'aide de plusieurs acolytes, ait pu en une seule nuit attraper en rase campagne une dizaine de chèvres pour les tuer, en blesser 7 et en faire disparaître 10 autres. Les blessures sont situées autour du cou et ont une profondeur d'un pouce. Dans certains cas, la blessure mortelle traverse

l'animal de part en part sans trace de sang. Bien que M. Vega soit persuadé qu'il s'agit de l'œuvre d'un déséquilibré, nous croyons que la solution n'est pas aussi simple étant donné les circonstances. La police de son côté n'a pas fait connaître ses conclusions.

b) — M. Buenaventura Bello avait l'habitude avant de se coucher de nourrir les oies qu'il élève, pour son plaisir, dans l'arrière-cour de sa résidence située à Los Angeles, Carolina. C'est ce qu'il fit le 5 avril vers 24 h 30. L'une de ses chiennes, qui d'habitude l'accompagnait, préféra rester à distance « en aboyant avec insistance après quelque chose ».

Le matin suivant, vers 08 h 30, M. Bello trouva 10 des oies et 3 des poulets morts et éparpillés en une sorte de cercle. Il constata que toutes les oies avaient deux blessures causées par un objet pointu, d'un quart de pouce de diamètre, à l'intérieur desquelles les plumes avaient été enlevées. L'une des oies se trouvait dans l'arrière-cour de la maison voisine inoccupée.

Cette oie, à la différence des autres, avait la partie supérieure sectionnée comme « par un instrument bien effilé ».

La police immédiatement prévenue mena une enquête parallèlement au ministère de l'Agriculture, qui emporta quelques oies aux fins d'analyses. Pendant les jours qui suivirent l'événement, les chiennes refusèrent de sortir « même par la force ».

Il est intéressant de noter que la chambre de M. Bello est contiguë à l'arrière-cour où se trouvent les oies. Celles-ci, utilisées en maints endroits comme gardiennes pour jeter l'alarme au moindre bruit, observèrent un silence total la nuit de l'événement.

Le mardi 8, M. Bello entendit de sa cuisine un bruit étrange « très pénétrant » qui le laissa paniqué. L'une de ses chiennes se mit à aboyer frénétiquement comme « si quelque chose était arrivé dans le salon ». L'animal garda cette attitude jusqu'à ce que le bruit cesse. Le témoin ne s'explique pas l'origine de ce bruit.

Une radiographie faite sur l'une des oies et son autopsie pratiquée par un pathologiste de renom, qui préféra garder l'anonymat, révélèrent que l'animal reçut des blessures d'une profondeur supérieure à un pouce, détruisant les organes environnants. Les plaies se cicatrisèrent d'une manière ou d'une autre pour empêcher le sang de s'écou-

ler. Les blessures ont un diamètre d'un quart de pouce et semblent converger vers l'intérieur du volatile.

Aucun signe de radioactivité anormale n'est présenté par les lieux et l'oie analysée.

La cause des blessures n'a pu être déterminée mais tout semble indiquer que les deux blessures furent faites simultanément causant la mort sur le coup.

Pedro Redon, sous-directeur de la revue, ajoute un commentaire à ce rapport en reproduisant le texte intégral d'une information parue dans le « Vanguardia Espanola » du 23 avril 1975.

« Malaga, 22. — Une véritable psychose de panique vient de s'emparer des fermiers de la localité de Torre Benagabon. Un animal étrange — un loup ou un chien-loup sauvage — aurait en quelques jours tué plus de 40 animaux, entre autres des poulets, des lapins, des chèvres etc... L'animal en question se borne à les vider de leur sang sans dévorer ses victimes.

» Les propriétaires des animaux tués se sont proposés de monter la garde et d'organiser des battues, mais n'ont pas encore pu mener cette tâche à bien faute d'armes à feu nécessaires pour combattre l'animal qui a l'habitude d'agir la nuit et qui, selon les indices, serait de très grande taille.

La similitude des faits avec ceux décrits par M. Robiou est impressionnant tant en ce qui concerne les animaux qu'aux circonstances de leur mort et aux caractéristiques du « prédateur ».

D'autres cas similaires auraient été signalés en Angleterre, mais ne sont pas encore confirmés.

M. Redon précise que le cas relaté n'a pas encore fait l'objet d'une enquête approfondie, mais cependant propose aux gens intéressés par l'affaire, résidant dans la province de Malaga, de passer quelques heures à tenter de trouver dans les différents journaux et revues locaux toutes références permettant d'étoffer les rapports.

Torre de Benagabon se trouve à 40 km environ de Valle de Abdalajin, dans cette même province de Malaga où, à l'époque, bon nombre d'observations furent rapportées par le groupe local de la C.I.C.E. et largement diffusées par la presse nationale espagnole.

Traduction et texte par
Alain Stercq.

La forme huma

L'exobiologie, c'est-à-dire l'étude de vie en dehors de la Terre, est une nouvelle qui a maintenant attiré l'attention. Plusieurs biologistes ont ainsi cherché sur les diverses formes de vie extraterrestre, et notamment. Certains se sont particulièrement intéressés à la question : quelle serait la probabilité de la vie extraterrestre ? La question a été posée en dehors de la biologie, mais la réponse est en fait une question de fréquences pour l'étude des OVNI. Les arguments à l'encontre de la vie terrestre des êtres humains, et la possibilité de débarquer des OVNI est en fait une question qui semble beaucoup trop.

Si l'on parcourt les articles qui ont paru dans la presse scientifique sur ce sujet, on se rend rapidement compte que l'unanimité n'est pas parmi les biologistes. Ainsi, G. G. Simpson, professeur de la paléontologie à Harvard, est d'avis que la forme de vie la plus générale (1). Il a tenté de répondre à la question de son expérience professionnelle : « Une fois que la vie est apparue sur la planète, est-il inévitable, probablement, qu'elle ait évolué vers une forme plus complexe que celle de la Terre ? » On ne peut pas demander si le cours de l'évolution est dirigé vers un but inéluctable, mais il a été soumis à des contraintes de l'apparition de l'homme.

La réponse claire des biologistes est que l'on ne peut distinguer la vie : celle-ci s'est diversifiée en formes, et les nombreux types de vie qui existent aujourd'hui représentent des formes de cette différenciation. Les formes de vie sont des aboutissements de la même évolution au même titre que l'homme. Et l'arbre généalogique extraterrestre des êtres vivants comprend des formes mortes : des groupes d'animaux qui ont disparu. Les formes très abondantes sont celles qui ont leur place dans la nature et ont une organisation différente, ou la même. De plus, les êtres vivants actuels ont subi de nombreuses mutations et recombinaisons aléatoires, et de la sélection naturelle : seules les formes les mieux adaptées aux modifications génétiques qui p-

Un OVNI au-dessus d'une piste d'atterrissage

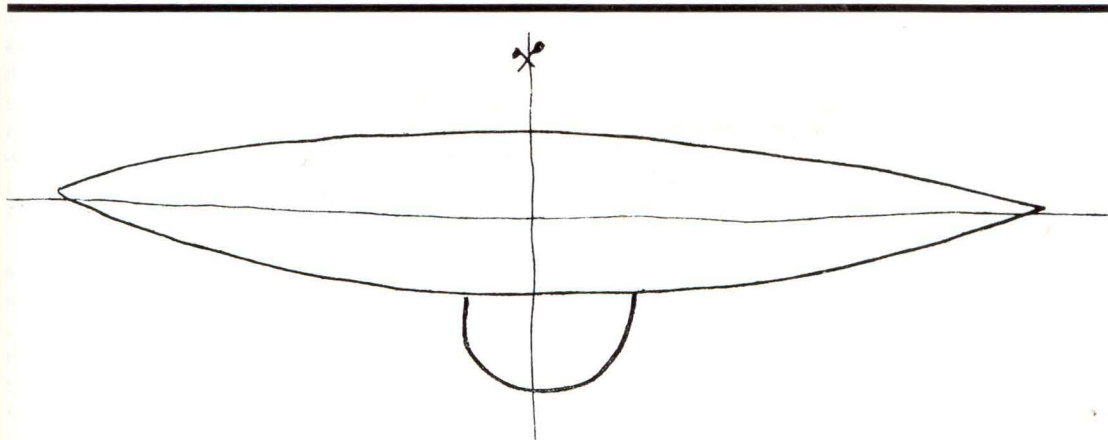
d'une piste

ois encore en Hainaut, sud-ouest du Bois de automobiliste devait faire es mois d'intervalle (1). romptement menée par également un témoignage qui fut particulièrement ogiques.

jeudi 14 mars 1974, une it Mme Demierbe entre i suivant (1). Le témoin, dé), âgé d'une trentaine is et rentrait chez lui en ant à Ath. Le ciel était iement nul. La chaussée culation étant très faible L'automobiliste roulait en ers 17 h 15, arrivant en iffe, il aperçut par la fe- la voiture, un point lumi- suivre dans le ciel une route, soit une orienta- beaucoup plus gros qu'une rès précis, il se situait à tive de 50°. Une fois fran- ffe, M. P.B. remarqua que fia sa course et amorça approcha de la route en cert avec le véhicule qui approchant 80 km/h. Cette eux en distinguer la forme : d'un disque ressemblant lées bord à bord avec un éminent au centre de la et coupole étaient de cou- s immédiatement ce détail de la coupole située sur la t, contrairement à bon nom- décrivant une forme plus in, qui est topographe, fit qui montre clairement cette uelle (2).

te apparition, l'automobiliste gea sur l'accotement et sor- endroit la route borde l'aéro- H.A.P.E. (3) à Chièvres et il près en face et dans l'axe sage. L'objet qui se trouvait là continuait à descendre en e oblique pour se rapprocher Arrivé à l'aplomb de la piste,

Croquis du témoin représentant l'objet observé au-dessus de la piste d'atterrissage à Chièvres.



il s'immobilisa pendant plus ou moins dix secondes à une hauteur d'environ 20° d'élévation, soit approximativement 175 m. Le témoin distinguait très nettement les contours de l'objet mais aucun détail particulier n'accrocha son attention si ce n'est cette coupole qui semblait comme appliquée sur la face inférieure, une ligne plus foncée accusant bien la limite entre le dôme renversé et le disque lenticulaire. Ensuite celui-ci reprit sa course et effectua une remontée oblique en direction de Chièvres. L'ascension se fit en quelques secondes puis, en une accélération soudaine, il disparut à la verticale du village. Il n'y eut aucune variation de forme, de couleur ou d'éclat.

Lors de l'enquête qui eut lieu dans le courant de la semaine qui suivit l'observation, le témoin pré-

cisa encore que la soucoupe avait un diamètre qui équivalait une demi largeur de la piste d'atterrissage. Compte tenu de la distance séparant le témoin de l'objet observé, cette évaluation reste très approximative. Avouons qu'il ne s'est trouvé aucun enquêteur assez téméraire pour aller arpenter la piste de l'aérodrome militaire afin de déterminer par comparaison la taille de l'objet. M. P.B. insista encore sur la forme aplatie du disque qui était très faiblement renflé.

Poursuivant ses investigations, l'enquêtrice se rendit ensuite au S.H.A.P.E. afin de savoir si cet objet avait également été observé par des militaires de la base aérienne. Lors d'un entretien particulièrement bref, elle reçut la confirmation formelle de l'observation de l'automobiliste auprès de deux soldats dont l'identité ne lui fut pas révélée (4). D'autre part nous ignorons si cet objet a été suivi au radar.

Près d'une semaine après l'apparition insolite, une équipe d'ouvriers se trouvait sur les lieux et semblait procéder à une réparation de la piste d'atterrissage apparemment à l'endroit survolé par l'objet, mais on ne s'aventurera pas à prétendre que cette réfection soit directement liée à l'incident.

1. Voir Inforespace n° 25, pp. 4 à 7.

2. Dans la revue française LDLN n° 100 de juillet 1969 (Lumières Dans La Nuit, Les Pins, F - 43400 Le Chambon-sur-Lignon) on trouve un témoignage qui décrit un objet ressemblant très nettement à celui observé à Chièvres. Deux automobilistes français qui roulaient sur une route secondaire dans l'Hérault, ont aperçu, dans la nuit du 9 février 1969, un objet lumineux en forme de cigare stationnaire à une quinzaine de mètres du sol et à environ 400 m de la route. Au milieu de la face inférieure de l'objet, une coupole renversée se détachait distinctement dans la nuit. Après un appel de phares, l'objet s'éteignit puis se ralluma et changea de couleur pour devenir entièrement rouge. En même temps il amorça un mouvement rotatif, ce qui permit aux témoins de s'apercevoir qu'il s'agissait non d'un cigare mais d'un disque renflé avec une coupole au centre de la face inférieure. L'objet s'éleva en tournant toujours sur lui-même et disparut très rapidement sans le moindre bruit en direction du nord.

3. Supreme Headquarters Allied Power Europe.

4. Au début du mois de juillet 1976 nous avons interrogé le bureau de « Intelligence Service » du SHAPE qui confirme que les règlements militaires JANAP 146 et AFR 200-2 sont toujours d'application actuellement. Enfreindre ceux-ci entraîne une peine allant jusqu'à 10 ans de prison et 10.000 Dollars d'amende.

Bassilly : la ronde des lumières nocturnes est identifiée

Toujours dans la même région une curieuse observation eut lieu dans la nuit du 21 décembre 1974 à Bassilly, non loin de la route reliant Bruxelles à Tournai. Ici également Mme Deramaix mena une enquête attentive qui permit de faire toute la lumière — et en l'occurrence c'était bien ce qu'il fallait obtenir — sur ce « sabbat » d'un autre âge.

Les témoins, M. et Mme Vast rentraient chez eux en voiture peu après 23 h 30 lorsque, en longeant un pré situé à l'arrière de leur maison, ils remarquèrent un ensemble de lumières disposées en cercle qui tournaient lentement à moins de deux mètres du sol. Après avoir rangé la voiture au garage, le couple continua d'observer l'étrange ronde qui se déroulait dans un silence total à une centaine de mètres de leur demeure. Le spectacle semblait assez irréel, voire inquiétant. De temps en temps l'une ou l'autre lumière vacillait, s'éteignait quelques instants, puis se rallumait et poursuivait le curieux manège en tournant toujours au même rythme régulier. Les témoins en dénombraient une vingtaine environ et ce qui les surprit notamment, c'est que le paysage nocturne n'était pas éclairé, même faiblement. Après avoir évolué en cercle durant plus d'un bon quart d'heure elles s'alignèrent et s'éloignèrent en file indienne en direction de la balise radio canalisant le trafic aérien international dans cette région. Arrivées à proximité de la station de guidage, toutes les boules lumineuses se sont réunies très rapidement et ont formé un gros fanal éblouissant qui éclaira la campagne pendant un long moment avant de s'éteindre brusquement en mettant fin ainsi au phénomène (5).

L'événement s'est donc déroulé vers **minuit**, un **samedi** et un **21 décembre** ... peut-on rêver conjoncture plus faste pour accomplir d'occultes rites propitiatoires ! Mais pourquoi diable les extraterrestres — si tant est qu'ils existent — s'intéresseraient-ils au périple écliptique de notre planète et viendraient-ils célébrer cette date en d'absconses cérémonies solsticiales ?

C'est sous un paillason bien terrestre que la clef de l'énigme était dissimulée et notre enquêteuse devait finalement la découvrir devant l'huis d'une

fermette proche du lieu des ébats synodiques. Ici, plus de messagers interplanétaires, mais quelques disciples venus là pour un soir dans le dessein de faire revivre un ancestral rituel magnifiant le renouveau du Soleil. Une torche à la main, ces noctambules, tous membres du GRECE (6), déambulèrent durant plus d'une heure à travers champs et prairies. Le fait que les témoins de ce manège nocturne ne se sont, à aucun moment, rendu compte de la nature précise de l'étrange scène qui se déroulait devant leurs fenêtres ne peut que nous inciter à renforcer notre prudence vis-à-vis des témoignages. Il suffit bien souvent qu'un observateur soit confronté à un événement quelque peu inhabituel pour qu'il l'interprète mal et ceci d'autant plus aisément si les faits se sont passés au cours de la nuit. Seule une enquête minutieuse, conduite sans précipitation, peut ramener les propos d'un témoin à de plus justes proportions.

Jean-Luc Vertongen.

Avis

Nous avons un besoin croissant en photocopies diverses pour alimenter nos dossiers et assurer la documentation de nos collaborateurs.

Peut-être y a-t-il parmi nos membres (de la région bruxelloise), une ou plusieurs personnes qui sont amenées à pouvoir bénéficier d'une photocopieuse et qui, bénévolement, pourraient assurer la reproduction de documents.

Si tel est le cas, nous leur demandons de bien vouloir nous contacter et d'avancer nous les en remercions.

5. Un compte rendu plus détaillé de cet incident a été publié dans la revue OURANOS n° 14, 24ème année.

6. Groupement de Recherches et d'Etudes pour la Civilisation Européenne. Revue : « Nouvelle Ecole », Renseignements : G. Hupin, rue des Cottages 150, - 1180 Bruxelles.

Etude et R

Analyse du son

Une enquête, publiée décrivant les circonstances d'une observation faite par Hannot avait observé le 15 août 1974, vers 21 h 30, un objet lumineux, ce témoin s'éloignant ne paraissant pas s'être accouru au dehors. Cet enregistrement fait pendant la fin de la réunion de la SO le 27 septembre 1974 nous avons réalisé d'un enregistrement, dans tout bruit parasite. C'est l'aide d'un oscilloscope (type 564). Environ 10 secondes comprises en durées, ont été observées couvrant chacun 50 graphiés.

Caractéristiques

Ce signal — perçu à une fréquence et en amplitude — durant 15 secondes superposé un bruit de circonstance, si elle est la teneur du document insurmontable pour

Rapport « signal/bruit » favorables de l'enregistrement (bande passante de 1000 à 10000 Hz), ce rapport instantané les moins de 100 dB de fond dépasse plus identifiable à l'oreille, il y a des conditions, en particulier la question lors de

Fréquence du signal : la moyenne est de 1000 et 1300 c/s. Le sonore semble provenir d'un ou l'autre objet, l'ordre de quelques mètres pas de dérive inattendue. Amplitude du signal : mesurable de l'axe du début et la fin

1. Les OVNI de la Région de Bruxelles. Vertongen. Informations Observation n° 1

Etude et Recherche

Analyse du son enregistré lors de l'observation d'un OVNI

Une enquête, publiée il y a quelque temps (1), décrivait les circonstances dans lesquelles Alain Hannot avait observé un OVNI à Dampremy, le 15 août 1974, vers 23 h 15. Alors que l'OVNI s'éloignant ne paraissait plus qu'un faible halo lumineux, ce témoin — sur le conseil de son père accouru au dehors — enregistra le son accompagnant la fin de l'observation visuelle.

Cet enregistrement fut présenté au public lors de la réunion de la SOBEPS qui s'est tenue à Liège le 27 septembre 1975. A la suite de cette réunion, nous avons réalisé deux copies acoustiques de cet enregistrement, dans un endroit isolé et en évitant tout bruit parasite. Ces copies ont été analysées à l'aide d'un oscilloscope à mémoire (Tektronix, type 564). Environ deux cents tracés, couvrant des durées comprises entre 10 millisecondes et 10 secondes, ont été observés, et douze oscillogrammes, couvrant chacun 50 millisecondes, ont été photographiés.

Caractéristiques du signal sonore

Ce signal — perçu comme un sifflement modulé en fréquence et en amplitude — a été enregistré pendant 15 secondes. A ce sifflement modulé est superposé un bruit de fond très important. Cette circonstance, si elle plaide en faveur de l'authenticité du document, n'en est pas moins une limite insurmontable pour l'analyse du signal.

Rapport « signal/bruit » : Aux moments les plus favorables de l'enregistrement, et en réduisant la bande passante de 600 à 6000 c/s (= cycles par seconde), ce rapport est égal à environ 4/1. Aux instants les moins favorables, l'amplitude du bruit de fond dépasse celle du signal qui n'est alors plus identifiable à l'oscilloscope. Outre le bruit de fond, il y a des sons parasites identifiables à l'audition, en particulier une voix humaine dont il sera question lors de la discussion.

Fréquence du signal : La fréquence fondamentale moyenne est d'environ 1100 c/s. Elle varie entre 900 et 1300 c/s. Cette modulation de la fréquence sonore semble apériodique; le glissement dans l'un ou l'autre sens s'étend sur une durée de l'ordre de quelques dixièmes de seconde. Il n'y a pas de dérive importante.

Amplitude du signal : Il n'y a pas de variation mesurable de l'amplitude maximum du signal entre le début et la fin de l'enregistrement. La modulation

de l'amplitude est nettement plus rapide que celle de la fréquence; cette modulation semble également apériodique, le glissement depuis le niveau du bruit de fond jusqu'à l'amplitude maximum a lieu en quelques millisecondes. Il est vraisemblable que la profondeur de cette modulation approche ou atteint 100 %. Aucune corrélation n'apparaît entre la modulation de l'amplitude et celle de la fréquence.

Aspect du tracé à l'oscilloscope : Des « trains d'ondes » composés chacun de 2 à 15 périodes (en moyenne 6 ou 7) se succèdent à des intervalles de temps compris entre une ou deux et quelques dizaines de millisecondes (fig. 1). Le dernier « train d'ondes », correspondant à la fin du sifflement identifiable à l'audition, est éloigné du précédent d'environ 0.3 seconde. Ce dernier « train d'ondes » est composé de 5 périodes à 1200 c/s environ (fig. 2).

Discussion

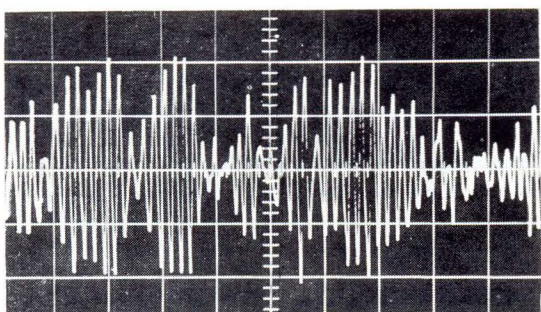
L'improvisation est manifeste : interruption momentanée au début de l'enregistrement, paroles prononcées à la hâte et avec émotion : « à droite » (au milieu du sifflement), et « attendez, moi il faut que j'arrête mon machin, je le reprendrai après » (dix secondes après la fin du sifflement). Les caractéristiques relevées ci-dessus ne peuvent être expliquées ni par une sirène de police, ni par la rotation dans l'air d'une source de vibrations sonores, car alors une périodicité serait apparue dans les modulations. L'enregistrement ne présente aucune incohérence par rapport aux affirmations des témoins, et nous ne trouvons aucun motif raisonnable de rejeter leur version des faits, selon laquelle le sifflement provient de l'OVNI qu'ils ont observé. Mais, pas plus qu'une photographie, un enregistrement isolé ne peut être considéré comme une « preuve définitive et irréfutable »; une telle « preuve » est très difficile à apporter lorsque l'« objet » est insaisissable ou le « phénomène » non reproductible. Cette réserve étant faite, nous admettons que le son enregistré provient effectivement de l'OVNI observé; que pouvons-nous dès lors déduire de l'analyse du signal sonore ?

L'absence de dérive importante de la fréquence semble indiquer l'absence d'accélération brutale pendant que le sifflement enregistré est émis. En effet, en cas d'éloignement très accéléré de l'OVNI, il y aurait eu une diminution de la fréquence du sifflement enregistré, en raison de l'effet Doppler

1. Les OVNI de la mi-août. Michel Abrassart et Jean-Luc Vertongen. Infoespace n° 24, décembre 1975, pp. 24-29. Observation n° 8.

Figure 1.

Cet oscillogramme couvre une durée totale de 50 millisecondes, chacune des grandes divisions verticales correspondant à 5 millisecondes. La bande passante est réduite de 600 à 6000 c/s pour limiter le bruit de fond. On constate que le sifflement est composé d'une succession de « trains d'ondes » d'un nombre variable de périodes, avec des intervalles plus ou moins longs entre ces « trains ».



(influence de la vitesse de déplacement de la source sonore par rapport au récepteur sur la fréquence perçue : p. ex., le bruit d'un avion à réaction est entendu comme plus aigu lorsqu'il se rapproche de l'observateur, et moins aigu lorsqu'il s'éloigne).

Un détail remarquable est l'arrêt net du sifflement enregistré et l'isolement du dernier « train d'ondes » (fig. 2) correspondant à la fin du sifflement identifiable à l'audition. Sa présence sur les deux copies et sa fréquence voisine de celle des autres « trains d'ondes » permettent d'affirmer qu'il a quasi certainement la même origine et qu'il y a bien eu *arrêt de l'émission sonore*, et non pas disparition progressive du son enregistré (en raison de l'éloignement).

Il y a plusieurs questions auxquelles un seul enregistrement ne permet pas de répondre, mais auxquelles une réponse aurait pu être apportée à condition de disposer de deux enregistrements effectués simultanément à quelques centaines de mètres de distance; elles concernent, p. ex. : le laps de temps entre l'émission du signal et sa réception, l'influence de l'effet Doppler sur la fréquence du son enregistré et sa modulation, les battements éventuels de deux sources sonores, etc.

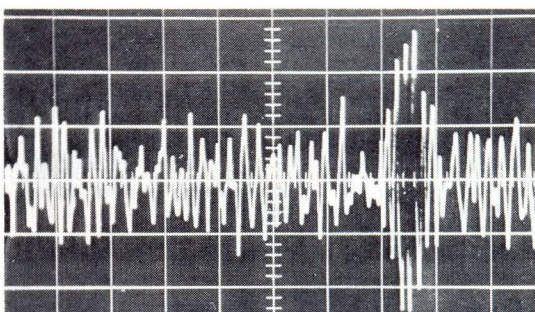
Quelle fonction aurait éventuellement cette émission sonore ?

— S'agit-il d'un élément d'un système de guidage à basse altitude ? On comprend mal pourquoi des « engins » aussi évolués auraient recours à des ondes acoustiques si lentes et dont l'écho reviendrait noyé dans le bruit de fond d'une région industrielle.

— Ou d'un son provenant d'un moteur de l'OVNI, aussi peu désiré par les « ufonautes » que le bruit des réacteurs d'un avion l'est par les humains ? L'arrêt net de l'émission semble indiquer qu'il n'en est rien.

Figure 2.

Même durée totale et même bande passante qu'à la fig. 1. Les réglages relatifs à l'amplitude du tracé sont identiques pour les deux oscillogrammes. Le « train d'ondes » isolé qui apparaît aux 3/4 du tracé correspond à la fin du sifflement identifiable à l'audition. Le bruit de fond atteint ici la moitié de l'amplitude du signal.



— Ou encore d'un avertisseur sonore, ayant pour fonction de signaler la présence de l'OVNI et d'écarter de son trajet les êtres vivants susceptibles de s'y trouver, même à cette heure tardive (oiseaux migrateurs, p. ex.) ? C'est l'hypothèse qui a notre préférence, elle permet de rendre compte de la fréquence utilisée, correspondant au maximum de la sensibilité auditive, et de l'arrêt de l'émission dès que l'OVNI a atteint une hauteur suffisante pour écarter tout risque de collision avec la gent ailée.

Conclusion

Une partie importante des rapports d'observation d'OVNI signalent l'audition d'un sifflement ou d'un autre bruit particulier. Luc Van Canghai nous a indiqué que parmi les 300 premiers cas codés pour la SOBEPS, 70 — soit près de 25 % — en font état. Mais, contrairement aux documents photographiques, les enregistrements sonores relatifs à un OVNI sont presque inexistantes. Or la comparaison de tels enregistrements serait d'un grand intérêt pour l'étude du phénomène OVNI.

Depuis un an ou deux, un élément nouveau permet de penser que cette lacune pourrait être comblée dans les prochaines années : la vulgarisation d'enregistreurs à cassette munis d'un microphone incorporé à « électret ». Ces magnétophones sont à la fois légers, bon marché, d'un maniement très facile et d'une grande sensibilité.

Il nous reste à souhaiter que les chercheurs d'OVNI aient à portée de la main non seulement un appareil photographique, mais aussi un de ces magnétophones, muni de piles en état de service et avec cassette en place. Puissent alors les OVNI être diserts, et les futurs témoins avoir le même réflexe que celui qui a permis d'obtenir un enregistrement à Dampremy, le 15 août 1974.

Jean-Pierre Labrique.

Un livre in

par James M.

L'auteur et sa mé

Voici deux ans déjà cet ouvrage qui, non atteint sur notre conti C'est pourquoi nous quer le contenu pour Avant tout, qui est J 1924, c'est un ingénieur la technologie nuclé point de réacteurs p trales électriques. La dans cette branche e dans le « Who's who national recensant le mistes. Nous n'avons qui et rien que la p déjà du poids à l'ouv plus connu dans sa gues de formation s Vallée, ne le sont da un nom totalement r nous occupe, et l'or premier ouvrage d'u plonge dans l'aventu d'une très prudente confirme une fois de que veut bien se d détail les données conclure à la réalité La méthode d'appr Alors que la plupart mior soin de tenter ports afin d'élimine démarche tout à parfois un temps fas te comme hypothès rapportent, dans l'e excessif dans le pas privé les chercheurs formation de valeur a été prise ici. La pas tellement aux mais aux corrélatio indépendants ». (p. méthode a poster (pp. 144-145) : « Il des bases logiques indispensable — p toute hypothèse q clarifier un problè che sombre dans